



**Henriman
Formation**

Mise à jour Permis de former

CERTIFICATIONS ET SERVICES - TOURISME HOTELLERIE RESTAURATION LOISIRS (CERTIDEV)

Format code : 44588

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Etre à jour des connaissances et compétences nécessaires pour être tuteur ou maître d'apprentissage. Vous serez en mesure d'accueillir, d'accompagner, de transmettre et d'évaluer votre alternant Vous serez capable d'appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur CHR. Vous serez capable d'appliquer les règles suivant la loi du 1 Janvier 2019 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratisation sociale.

PROGRAMME DE FORMATION

- Mettre à jour ses connaissances sur les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance dans le secteur du CHR
- Mettre à jour ses connaissances sur le processus de recrutement et d'accueil d'un alternant
- Mettre à jour ses connaissances sur les méthodes et techniques mobilisées afin d'accompagner un alternant durant son parcours de formation

MODALITÉS D'ACCÈS

Cette formation est accessible pour tout professionnel des métiers du CHRD accompagnant un alternant répondant aux critères suivants :
Titulaire d'un permis de former de moins de 4 ans

Le tuteur nommé doit justifier d'au moins 2 années d'expériences professionnelles -Le tuteur doit avoir une qualification en rapport avec l'objectif de la qualification visé

DURÉE

Durée totale de 7h00, soit une journée
Tarif appliqué : 210€ HT

PRISE EN CHARGE

La formation peut être :

- Prise en charge par l'Agéficé
- Finançable sur les fonds propres de l'entreprise ou fonds personnels

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule dans nos locaux au 18 rue de la Rainière 44339 Nantes CEDEX 3.
Les séances de pratique se déroulent dans nos plateaux techniques et alimenteront le restaurant d'application.
Les séances théoriques se déroulent en présentiel et distanciel asynchrone.
Accompagnement en centre de formation et en entreprise.
Des semaines de dossier professionnel sont réalisées pendant la durée de la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation diagnostique par un test de positionnement permettant le cas échéant d'ajuster le parcours de formation et de proposer un accompagnement individualisé.
Evaluations formatives par des études de cas et des exercices concrets tout au long de la formation.
Evaluation sommative par un test de positionnement final.
La formation est considérée comme acquise dès lors que le stagiaire récolte 80 % de bonnes réponses.
Questionnaire de satisfaction de la formation.

ATTESTATION D'ÉVALUATION

Une attestation de formation délivrée par le Certidev vous sera remise après réception du règlement de la formation



HENRIMAN s'engage pour l'inclusion de tous types de profils et l'égalité des chances. Nos bâtiments sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter en cas de besoin spécifiques. Des aménagements de formation peuvent vous être proposés.

Contact référente handicap: Madame Bénédicte Pâtissier 02 28 23 79 85

Contact référent diversité et égalité : Monsieur Frédéric Thétiot 02 28 23 87 88

Contact référente mobilité: Madame Julie Chabot 02 28 23 79 85

FORMATEUR DE LA FORMATION

Frédéric Thétiot : Responsable de formation et référent qualité, 18 ans d'expériences professionnelle métier, Formateur titré Formateur Professionnel d'Adultes En CDI à Henriman depuis 2018

NOS STATISTIQUES EN 2025

Nombre de stagiaires : **40**

Taux d'obtention : **100 %**

Taux de satisfaction : **4,5/5**

